

ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ — OPÉRATION "TERRITOIRE PROPRE" DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES



Patrouilles équestres dans les Espaces naturels sensibles de la Seine-et-Marne © Département de Seine-et-Marne

La Gendarmerie Nationale, en collaboration avec l'Office National des Forêts et l'Office Français de la Biodiversité, a organisé l'opération "Territoire propre" du 11 au 17 septembre dernier. Des gendarmes ont patrouillé à cheval, vélo ou moto électrique dans les Espaces naturels sensibles départementaux pour prévenir les atteintes à l'environnement.

Créé le: 30/10/2023

En Seine-et-Marne, on dénombre [22 réservoirs de biodiversité appelés « Espaces naturels sensibles »](https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles>) (ENS) qui sont protégés par le Département et ouverts au public. Mais, de nombreux déchets y sont régulièrement jetés. Dans la lutte contre les dépôts sauvages, des équipes de la Gendarmerie de la Seine-et-Marne ont réalisé des actions de prévention dans les ENS, en partenariat avec l'Office National des Forêts et l'Office Français de la Biodiversité.

Une action soutenue par le Département

Afin de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et faire respecter la législation en vigueur, des gendarmes ont patrouillé dans plusieurs Espaces naturels sensibles du Département. Se déplaçant à cheval, à vélo ou à moto électrique, les gendarmes sont allés à la rencontre de la population pour rappeler les règles d'usage.

RETOUR EN PHOTOS SUR L'OPÉRATION "TERRITOIRE PROPRE"



Depuis un an, certains [Espaces naturels sensibles sont régulièrement surveillés](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/bouclier-securite-surveillance-sites-naturels-du-departement) par des patrouilles équestres de la Gendarmerie et la Police nationale. Ce renforcement de la sécurité, relevant du « [Bouclier de sécurité](https://www.seine-et-marne.fr/fr/bouclier-de-securite) », s'inscrit dans le cadre du [partenariat entre le Département de Seine-et-Marne et la Préfecture de Seine-et-Marne, signé le 29 novembre 2022](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/renforcement-de-la-securite-de-13-espaces-naturels-sensibles-du-departement).